

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1534 portant promulgation, à l'exception de Son article 36, de la loi n° 67-559 du 12 juillet 1967 modifiant et complétant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés. commerciales et l'ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce.

n° 1534

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
11 août 1967

Numéro JO
n° 10 du 10/09/1967

Date du numéro
10 septembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée dans le Territoire Français des Afars-et des Issas, à l'exception de son article 36, la loi n° 67-559 du 12 juillet 1967 modifiant et complétant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et l'ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce (J.O.R.F. n° 162 du 13 juillet 1967, page 7015).

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire et par délégation :se Le Haut-Commissaire adjoint par intérim,E. CLAVERIE.